



FICHE DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000

«Vallée de l'Euille» FR 7200691

Le programme Natura 2000 en bref :

Natura 2000 vise à la protection des espèces et des habitats d'intérêt communautaire en s'appuyant sur les activités humaines comme outils de gestion et de sauvegarde du patrimoine naturel. La France a choisi d'appliquer Natura 2000 dans une démarche concertée, basée sur le principe du volontariat et de la contractualisation. Les acteurs locaux sont donc pleinement intégrés au processus, en pilotant l'élaboration du Document d'Objectifs (Docob), puis son animation. Il constitue le document de référence, sans limitation de durée de vie, qui vise à définir les objectifs de conservation des habitats et des espèces ainsi que les actions de gestion à mener, après une phase de diagnostic des enjeux écologiques et humains .

Ces actions se déclinent principalement avec les outils que sont les contrats Natura 2000 et les Chartes Natura 2000.

L'objet de cette fiche est de présenter les principaux éléments du DOCOB, sachant que ce dernier est disponible en mairie, ou auprès de l'opérateur Natura 2000, et téléchargeable sur internet sur les sites dédiés (voir *infra*)

- **Présentation du site**

Le site se situe dans le département de la Gironde (33) à 40 km au sud-est de l'agglomération de Bordeaux, sur le territoire de l'Entre-Deux-Mers en rive droite de la Garonne.

Il correspond aux vallées alluviales de l'Euille ainsi que ses principaux affluents, d'un peu avant sa source sur la commune de Targon jusqu'à sa confluence avec la Garonne à Cadillac.

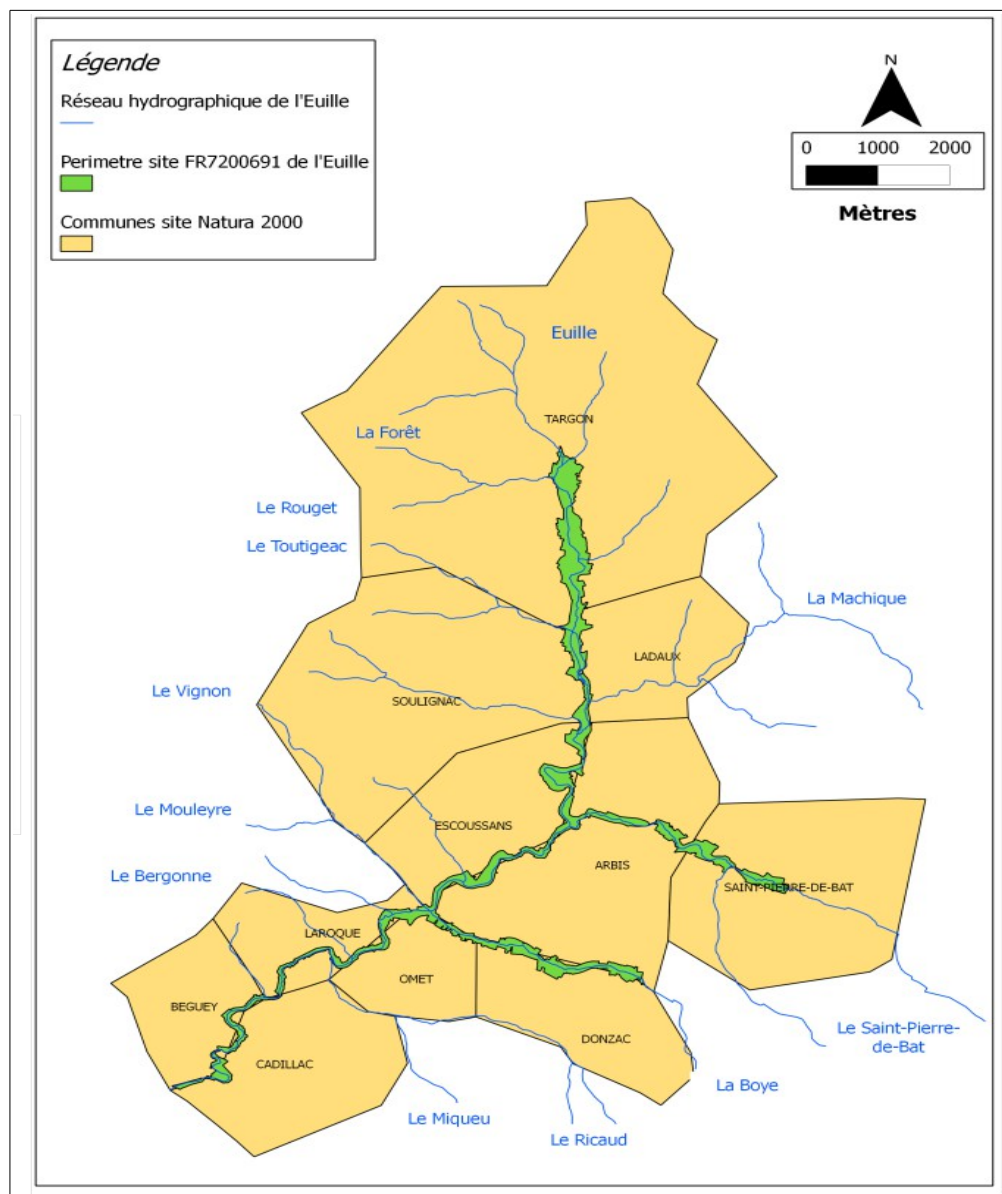
Il couvre un territoire de 331,4 ha répartis sur le bassin versant de l'Euille et sur 11 communes :

Arbis, Béguey, Cadillac, Donzac, Escoussans, Ladaux, Laroque, Omet, Saint-Pierre-de-Bat, Soullignac et Targon.

Structure en charge de l'animation : .

Président du Copil : Monsieur le Préfet de la Gironde.

- La cartographie du site «Vallée de l'Euille ».



- Les habitats et espèces présents et les enjeux écologiques

- Le site abrite 6 habitats naturels et 11 espèces d'intérêt communautaire parmi lesquels 1 habitat (forêts alluviales à aulne glutineux et Frêne commun) et une espèce (Vison d'Europe) dont la conservation est jugée prioritaire par la directive « habitats ».

Ce qui a été répertorié sur le site :

Trois habitats naturels d'intérêt communautaire inscrits à l'annexe I de la Directive « Habitats » sont présents sur le site:

Nom Natura 2000	Code Natura 2000	Code CORINE Biotopes	Surface (ha)
Formations prairiales			
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510	38.2	31,52
Formations d'ourlets et de friches			
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	37.71 37.72	6,42
Formations arborescentes			
Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	91E0*	44.13 44.3	64,18

* Habitat prioritaire

Surface Totale	102,12 (38% du site)
-----------------------	--------------------------------

Neuf espèces animales (chauves souris, vison, loutre) de l'annexe II de la Directive «Habitats» sont présentes sur le site :

Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun
1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe
1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	Vespertillon à oreilles échancrées
1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	Vespertillon de Bechstein
1324	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin
1308	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe
1356*	<i>Mustela lutreola*</i>	Vison d'Europe
1355	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe

* Espèce prioritaire

Une espèce animale (papillon) de l'annexe IV de la Directive «Habitats» est présente sur le site :

Code Natura 2000	Nom scientifique	Nom commun
xx	<i>Maculinea arion</i>	Azuré du Serpolet

Douze objectifs de conservation ont été fixés pour guider la stratégie d'intervention à l'échelle du site :

➤ **6 objectifs de conservation hiérarchisés (P : prioritaire, S : secondaire, T : tertiaire)**

OCP1: Conserver les populations de mustélidés semi-aquatiques d'intérêt communautaire et de leurs habitats (Prioritaire)

OCP 2: Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire de forêt alluviale et de mégaphorbiaies (Prioritaire)

OCP 3 : Empêcher la régression des milieux agro pastoraux (Prioritaire)

OCS1: Conserver et favoriser les populations de chiroptères ainsi que leurs habitats (Secondaire)

OCS2 : Améliorer la fonctionnalité hydrologique des cours d'eau pour garantir la conservation des espèces aquatiques d'intérêt communautaire (Secondaire)

OCT1 : Maintenir une diversification de la végétation arborée pour les chauves-souris forestières (Tertiaire)

➤ **6 objectifs transversaux**

Ces objectifs s'appliquent à l'ensemble du site et regroupe des mesures variées allant de la réalisation de compléments d'inventaire à la sensibilisation à l'environnement sur le site.

1 : Lutte contre les espèces exotiques invasives.

2 : Poursuivre l'acquisition des connaissances en vue d'améliorer la gestion.

3 : Sensibiliser, Communiquer, Informer.

4 : Coordonner les actions de gestion sur le site avec les programmes et plans d'actions existants.

5 : Faire émerger une politique de vigilance collective du site.

6 : Animer et faire une veille du site Natura 2000.

• Les enjeux socio-économiques

La connaissance des activités humaines qui occupent le site Natura 2000 et leurs enjeux est indispensable pour en comprendre sa dynamique. Ces usages structurent le territoire et façonnent les milieux sur lesquels ils interviennent. Il est nécessaire de veiller à leur intégration durable sur le site et d'en étudier les impacts sur les habitats et espèces patrimoniales présentes. Cela permettra d'agir de la manière la plus adaptée en exploitant si possible ces activités comme outils de conservation de la biodiversité.

Le bassin versant est essentiellement tourné vers la viticulture, cette activité agricole façonne le territoire. Elle s'affirme par sa superficie agricole utilisée et par le nombre d'exploitations agricoles. Enfin, c'est une activité qui favorise le développement socio-économique des communes du Bassin Versant de l'Euille.

La vallée de l'Euille se développe sur le plan touristique avec la présence du lac de Laromet, du club de moto cross, du terrain ULM et des carrières karstiques utilisées pour la spéléologie. Des chemins de randonnées sont en cours de réhabilitation pour la pratique de cette activité.

Pour aller plus loin...

Structure porteuse : DDTM de la Gironde

animateur :

<http://www.cren-aquitaine.fr/natura2000/euille>

DDTM/Service Eau et Nature/Natura 2000

05 56 24 86 69/05 56 24 88 86

- Autres sites internet :

- Ministère Ecologie : [ww.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

- Site Dreal :

<http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL/>

- Portail Natura2000: ww.natura2000.fr